



11 mai 2007

**FÉKLÈR POU LA LANG KRÉOL
LE CRÉOLE À L'ÉCOLE, AU COLLÈGE,
AU LYCÉE, DANS LE SUPÉRIEUR**

Laurence Daleau

Du créole pour les bons élèves ?
Un enseignement de L.C.R. en CM2 à l'école Joinville

Laurence Daleau

Du créole pour les bons élèves ? Un enseignement de L.C.R. en CM2 à l'école Joinville

J'ai enseigné 5 ans, en tant que PE habilitée L.C.R (Langue et Culture régionales/réunionnaises), dans une école du centre ville de St Denis. Le milieu socio-économique y passe pour être favorisé et les élèves pour avoir des compétences en français très satisfaisantes. Je me suis alors posée la question suivante : « Quel projet L.C.R. proposer à ces élèves auquel les parents adhèreraient ? ». En effet, le créole à l'école est souvent attaché, dans les représentations, aux enfants de milieu défavorisé, créolophones unilingues, en difficultés scolaires. Très souvent, ceux qui acceptent l'idée de l'introduction du créole à l'école ne voient en ce dernier qu'un « marche-pied » vers le français. D'autre part, à ceux qui veulent enseigner la langue créole, il est souvent opposé l'idée que le créole est “ inné ”, que les Réunionnais n'auraient pas besoin de l'apprendre.

EVALUATION DIAGNOSTIQUE

Il m'a semblé qu'avant de faire un choix de projet L.C.R., il me fallait faire une évaluation diagnostique de mes élèves, à la fois sur leurs représentations, sur la représentation de leurs parents, et sur leurs compétences réunionnaises dans les domaines linguistique et culturel. J'ai donc effectué un petit sondage écrit dans la classe et fait passer au élèves, toujours à l'écrit, un test culturel. J'ai, d'autre part, essayé de comprendre – à chaque fois que j'ai pu les rencontrer – l'opinion des parents.

Sondage

La première question que j'ai posée aux élèves a été : « Voulez-vous «faire» du créole : de la langue, et de la culture créole ? » Et la deuxième : « Pourquoi » ? Tous les élèves ont répondu positivement. à la première question. Pour la deuxième, ceux d'origine créole ont répondu : « Pour apprendre à mieux parler créole », les autres (originaires de l'archipel des Comores, de Madagascar, de France hexagonale) ont répondu, eux, « Pour pouvoir parler la langue des camarades dans la cour ». J'ai constaté, par la suite, que cette volonté de parler la langue des petits “ camarades ” pour se sentir en sécurité linguistique et pour s'intégrer à la population scolaire était tout à fait réelle.

Rien que pour répondre aux attentes des uns et des autres, mon enseignement, dans son aspect linguistique, me semblait alors justifié. Sinon qu'il fallait s'assurer de l'accord des parents !

Test culturel

Il concernait des domaines que je considère comme essentiels de la culture réunionnaise : culture populaire, littérature savante, musique, histoire, géographie, flore, faune... Ce test m'a révélé que les élèves avaient une très grande méconnaissance de ce que je crois être la culture réunionnaise. Aux questions :

- Quel est l'arbre qui fleurit à Noël, ici, dans l'île ? Ils ont tous (à une exception près) répondu « le sapin ».
- Un animal qui hiberne à la Réunion ? L'ours.
- Un auteur réunionnais ? Victor Hugo.
- Un poète réunionnais ? Maurice Carême.

Autres constats

1. En discutant (en français, bien entendu) avec la plupart des parents bilingues de notre classe, je me suis aperçue qu'ils avaient conscience que leur (notre) créole commençait à se perdre, et que nos deux langues, le français et le créole n'étaient pas transmises avec la même conviction, ni la même efficacité ; l'une, le créole, n'étant plus utilisée avec l'enfant que par la génération des grands-parents (et par les parents entre eux, et avec les grands-parents) ; l'autre (le français), étant la langue majoritairement utilisée avec l'enfant et, bien entendu, par l'enfant.

2. Ce choix que les parents avaient fait, ils ne le remettaient pas en cause, mais en regrettaient l'une des conséquences : la décréolisation de leurs enfants, aussi bien linguistique que culturelle. Ils comptaient sur l'école pour «rétablir les choses». Ils avaient, en même temps, peur des conséquences négatives possibles d'un enseignement de créole.

3. Très rapidement, je me suis rendu compte que pour nombre d'enfants (ceux de milieux créolophones) des interférences fréquentes français-créole existaient. Même si on acceptait cette idée que le créole n'était qu'un moyen d'accéder au français (ce qui n'est pas mon cas), sa prise en compte leur serait déjà pédagogiquement utile, qu'il était nécessaire de leur enseigner le français en comparaison avec le créole (et l'inverse, pour moi qui suis habilitée à enseigner le créole et désireuse de faire cet enseignement). Au courant des travaux de Ginette Ramassamy, de Patrick Bègue et de leurs collègues, l'EFMC (Enseignement du Français en Milieu Créolophone) me semblait pédagogiquement utile.

4. Enfin, il m'est apparu que les représentations des enfants vis à vis du créole étaient bien plus complexes que ce que notre petit sondage faisait entendre : la langue créole étant pour eux à la fois synonyme de mots d'affection, de tendresse, mais aussi de mots grossiers, de réprimandes. Au bout du compte, ces enfants étaient à la fois fiers d'être créoles et avaient honte de s'exprimer en créole, en tout cas en classe.

UN PROJET CULTUREL BILINGUE

Pour moi, enseigner la langue et la culture créoles à ces enfants devait consister tout d'abord, à les réconcilier totalement avec la langue créole réunionnaise, qu'ils ne soient plus dans une situation de gêne, d'insécurité linguistique, et qu'ils affermissent la conscience, tout au long des séances, qu'être bilingue créole-français n'est pas un handicap mais une richesse. Notre enseignement de la L.C.R. aura donc pour but de répondre aux besoins conscients et inconscients de nos jeunes élèves :

- Changement de l'image de la langue et modification de la conscience linguistique des élèves,
- Levée des inhibitions dans la communication en créole,
- Apprentissage du créole à ceux qui ne le parlent pas, approfondissement des compétences pour ceux qui le possédaient déjà partiellement,
- Réflexion sur la langue créole et comparaison avec le français,
- Enrichissement (le mot est faible) de leur culture réunionnaise.

Pour répondre, donc, aux besoins des élèves, pour apaiser les peurs des parents, pour leur montrer qu'enseigner la L.C.R. n'est pas aller à l'encontre de la langue et de la culture françaises, bien au contraire, et que nos deux langues, que nos cultures plurielles, peuvent être, en classe, développées en harmonie, j'ai décidé, non pas de faire un cours de créole, mais de développer les compétences linguistiques en créole et en français à partir d'un grand projet culturel : «Découverte de la littérature réunionnaise».

L'expression «littérature réunionnaise», j'allais la prendre dans son sens le plus large : littérature populaire et littérature savante ; en créole et en français.

Rappelons que l'enseignement de la Langue et Culture Réunionnaises est facultatif, qu'il faut l'autorisation expresse des parents pour le faire. J'ai donc réuni les parents pour avoir leur accord qu'ils m'ont tous donné. Il est à noter, cela dit, qu'un grand-père a quand même émis des réserves à la fin de La réunion.

Le diagramme suivant montre l'organisation générale de ce projet que j'ai voulu mener de la façon la plus ludique et la plus rigoureuse que possible. Non seulement les élèves ont joué, écouté, chanté, dessiné, mais ils ont aussi récité, lu, écrit, composé (dans la graphie la plus libre pour le créole, et la correction orthographique pour le français). (Cf diagramme page suivante)

Des moments ont systématiquement été consacrés à la comparaison des langues (un moment, d'au minimum 10 à 12 minutes, par séance d'une heure) : comparaison des systèmes verbaux, de l'expression du nombre, etc.... lutte contre les faux amis français-créole. À partir de productions d'élèves en mélange de langues (mélange que je n'ai jamais stigmatisé), reformulation en créole, reformulation en français. Puis, en classe de français – certains d'entre vous bondiront peut-être – exercices pour l'acquisition des structures, des tournures défailantes.

La légende : période 1

PROJET : ETUDE DU PERSONNAGE DE GRAND MÈRE KAL (FICHE D'IDENTITÉ)

Littérature
Arts plastiques
Géographie

Le conte : période 2

PROJET : ILLUSTRER LES DIFFÉRENTES PARTIES DU CONTE TIZAN ET GRAN DIAB, LÉGENDE en créole

Littérature
Arts plastiques

Projet LCR

DÉCOUVERTE DE LA LITTÉRATURE RÉUNIONNAISE

Compétences LCR : L'enfant doit avoir
compris et retenu quelques repères culturels
aux pays, régions concernées (La Réunion)

Exposition et spectacle en fin d'année

La poésie

DÉCOUVERTE DE POÈTES
RÉUNIONNAIS TOUT AU LONG
DE L'ANNÉE ET ÉCRITURE DE POÉSIE
À LA MANIÈRE DE ...

Le théâtre

PROJET : PRÉSENTER UNE COURTE PIÈCE DE THÉÂTRE «Z'AFFAIRES CANARD» DE FOURCADE

Littérature
Education Artistique

Les sirandanes : Période 3

PROJET : CRÉATION D'UN ALBUM ILLUSTRÉ DE SIRANDANES

Sciences
Littérature
LCR

LES RÉSULTATS

Après ces différentes séquences, je pense avoir obtenu un certain nombre de résultats qui auraient mérité d'être évalués de façon plus approfondie :

- Une réconciliation de l'enfant créole avec lui-même, la levée de ses inhibitions dans la communication en créole,
- Une meilleure insertion dans la société scolaire pour ceux qui n'était pas créole,
- Des changements de l'image de la langue créole et des langues en général,
- Une amélioration des compétences en français, pour certains, et pour cela, dans toutes les disciplines enseignées en français,
- Une plus grande ouverture de l'élève sur le monde.

Un effet, important, sur lequel je voudrais insister, est extra-scolaire : le rapprochement entre les générations et le resserrement du tissu familial. En tant que créole/créolophone, je me rappelais des soirées où nos grands parents nous racontaient des histoires fantastiques avec les personnages tels que Gran Mèr Kal ou encore Ti Jean et Gran Diab. Ces histoires leur venaient de leurs parents et grands parents. Et il s'opérait alors une transmission orale de la langue et de la culture créoles entre autres, à travers les histoires. Je me souviens surtout de la complicité qu'il y avait entre nous, enfants, et nos grands-parents ; de la joie que nous avions à les écouter.

Grâce à cet enseignement de L.C.R., les grands-parents créolophones, héritiers d'une littérature et d'une culture orales, ont été sollicités par leurs petits-enfants. Cela a valorisé les anciennes générations auprès des nouvelles. Le grand-père, celui-la même qui avait émis des réserves, a aidé son petit fils à élaborer un exposé sur le café dont la culture est pratiquée dans leur famille depuis plusieurs générations. Il a aussi fait noter à l'enfant les noms (créoles !) des maladies soignées par des préparations de feuilles de café. Cette coopération grand-père/petit-fils s'est poursuivie tout au long de l'année, l'enfant a fait d'autres exposés sur d'autres cultures de l'île : la vanille et le géranium. A chaque fois, le grand-père a participé. Et j'ai vu la fierté du petit-fils pour son " pépé " qui, grâce à La L.C.R., devenait " maître " à sa façon. En décembre, les fêtes de fin d'année approchant, j'ai décidé (objectif culturel) que nous parlerions du pâté créole, des circonstances dans lesquelles on le mange. J'ai constaté que pratiquement aucun enfant ne connaissait l'existence de cette pâtisserie traditionnelle que l'on retrouve pourtant dans presque toutes les familles ! Contradiction apparente : pendant que les parents se sacrifient au pâté, les enfants se régalaient de chips et de pringles! La grand-mère de Lynda s'étant proposée pour fabriquer un pâté créole et d'en faire cadeau à la classe entière, j'ai demandé à sa petite fille d'en noter la recette. Lynda a pu tout expliquer à la classe entière. La recette qu'elle nous a donnée en créole nous a permis l'étude de la prescription en créole (finalité linguistique). La traduction, sous ma direction, nous a permis de faire une comparaison avec le français.

Les parents et grands parents ont aussi participé à la séance sur les jeux. Ils ont donné aux enfants les noms créoles de ces derniers : “ti kaz (dinette), kadok (osselets), kanéte (bille), lo mèt (loup), lou kashièt (cache-cache) ”. Mêmes les parents les plus réservés au départ ont répondu positivement. Leurs enfants et petits-enfants les ont ramenés à leur passé chargé de culture et de traditions créoles, dont ils voyaient bien qu’ils avaient, jusqu’alors, privé leurs enfants.

De retour chez eux, après la séance sur la cuisine, la plupart des enfants (n’oublions pas qu’ils ont entre dix ans et onze ans) ont discuté, “ causé ” de tout ce que nous avons fait ensemble avec leurs parents, avec leurs grands-parents. Ce lien culturel entre les anciennes générations et la nouvelle, qui a été “ cassé ” par la vie moderne... et l’aliénation culturelle, a été ravivé par l’enseignement de la langue et culture réunionnaises. Les générations précédentes, en participant aux recherches des enfants, en les aidant à enrichir leur langue, leur culture, se sont vues valorisées et ont vu la culture de leurs ancêtres valorisée. Les grands-parents qui n’ont pas, dans de nombreux cas, voulu perpétuer la tradition de la culture créole, la transmettre à leurs enfants, le font maintenant à leurs petits-enfants.

CONCLUSION

Mon enseignement de la Langue et Culture Régionales, à partir d'un projet culturel, a été un moyen pour enrichir mes élèves sur le plan culturel et linguistique, un moyen qui a permis le rapprochement entre ces élèves et les générations plus anciennes qui sont porteuses d'un patrimoine aujourd'hui largement inexploité. Il a été une tentative de développer l'esprit de tolérance et d'acceptation de la différence.

Il est évident que la totalité de nos résultats ne peut être étendue à l'ensemble des élèves réunionnais et que, dans d'autres contextes, c'est un enseignement différent qui doit être pensé : tous les élèves de La Réunion ne sont pas égaux face à nos deux langues: le créole et le français, ni face à notre culture réunionnaise.

Pour les parents qui le souhaitent, cet enseignement est possible et souhaitable : leurs enfants pourront approfondir la langue créole de La Réunion, ou l'apprendre s'ils ne la possèdent pas. Tous les élèves de la Réunion ont le droit, soit de découvrir, soit de mieux connaître la nature et la culture de notre île : sa géographie, sa faune et sa flore, son histoire, sa littérature (orale et écrite, en créole et en français), sa musique, ses chants, ses danses.

Pour ma part, à la fin de l'année, je suis sortie renforcée dans l'idée qu'à la Réunion, l'enseignement de la langue créole et de la culture réunionnaise sont indispensables même pour des enfants qui n'en ont apparemment pas besoin.